



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

Communiqué

L'austérité rampante gagne du terrain

La Confédération Force-ouvrière a pris connaissance des mesures réformant les allocations familiales annoncées par le Premier Ministre.

A nouveau, les mesures sont annoncées pour des décisions de restriction budgétaires et n'ont pas pour but une redistribution entre familles favorisées et familles défavorisées.

L'abaissement du quotient familial de 2 000€ à 1 500€ est une mesure fiscale qui pèsera sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages. Force-ouvrière rappelle qu'au lieu de faire du pointillisme fiscal, c'est une grande réforme réhabilitant l'impôt progressif sur le revenu, qu'elle demande.

Cette mesure est aussi amplifiée par :

- La réduction de 50% de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) pour les ménages ayant un revenu supérieur à 3 250€ ou deux revenus supérieurs à 4 000€ ;
- La suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité dans le secondaire.

L'objectif d'économie ainsi annoncé passera de 1,1 milliards d'€ en 2014, à 1,7 milliards d'€ en 2016.

Les seules « mesures positives » annoncées sont parmi celle du plan de lutte contre la pauvreté, elles prévoient de l'ordre de 100 à 400 millions d'€ entre 2014 et 2016 et étaient déjà prévues avant les annonces d'aujourd'hui.

Paris, le 3 juin 2013
Contact : Jean-Marc BILQUEZ

☎ : 01.40.52.83.80